Nantes, le 30 octobre 2026

À Mme Christelle MORANÇAIS,
Présidente de la Région des Pays de la Loire

Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h reconductible pour toutes les journées allant du jeudi 5 novembre 2026 au lundi 30 novembre 2026 inclus, couvrant l'ensemble des agent·es de la Région des Pays de la Loire.

Madame la Présidente,

Depuis plus d'un mois, la colère gronde dans notre pays, des lycéen·nes aux étudiant·es en passant par les travailleuses·eurs et retraité·es, le constat est sans appel, l'urgence sociale doit être décrétée.

Les projets budgétaires de l'État, PLF et PLFSS, travaillés et accompagnés de la main du patronat, par le gouvernement Macron/Lecornu, sont un affront aux revendications légitimes qui ne cessent de s'exprimer aussi bien dans la rue, devant les lycées et les facultés que dans tous nos services publics.

Pire, la répression et l'entrave utilisées par le gouvernement pour discréditer et jouer le pourrissement des mobilisations sont des stratégies dangereuses et irresponsables.

En effet, les événements de violences et de répression survenus dans les mobilisations lycéennes et étudiantes comme dans les cortèges syndicaux et citoyen·nes sont inacceptables. Ils fragilisent directement notre démocratie, nos libertés et sont un terreau fertile pour les porteurs de haine et de divisions.

La CGT réaffirme que c'est par l'organisation des travailleuses·eurs et par la convergence des colères et des revendications que les actions déterminantes d'un rapport de force se construisent et se mènent sans violence.

Nous dénonçons fermement l'acte de violence dont a été victime notre principale dirigeante nationale et demandons aux services de l'État que toute la lumière soit faite sur les circonstances ayant mené à cet acte délictueux. Nul ne peut croire que tirer sur des syndicalistes portant une banderole, dans un cortège bien identifié, soit une erreur.

La violence est avant tout sociale. C'est celle que des milliers de travailleuses·eurs, jeunes et retraité.es, vivent au quotidien, en tentant de survivre face à un coût de la vie toujours plus élevé, à des salaires et traitements gelés, face à l'inaction des pouvoirs publics, face aux désastres environnementaux et aux changements climatiques.

Par les décisions et orientations politiques, nos services publics sont fragilisés, dégradés, à bout de souffle.

La santé et la sécurité des agentes et agents publics et salarié·es sont menacées. Le manque de reconnaissance, le gel du point d'indice et des salaires, le manque de moyens, la précarité sont autant de raisons à la colère portée par les agent·es et les salarié·es.

Pour autant, le scénario budgétaire et législatif, qui est orchestré, n'est pas une fatalité. Le financement de la Fonction publique pour répondre aux attentes des lycéen·nes, étudiant·es, des agent·es publics et salarié·es ainsi que des retraité·es, est possible. Bien qu'un refus de si attaquer, la taxation des plus grandes fortunes, des produits financiers, la conditionnalité des aides publiques aux entreprises, l'arrêt des exonérations fiscales au patronat, sont autant de mesures qui permettraient, dès à présent, de financer l'ensemble de nos services publics et qui garantiraient ainsi notre modèle de protection sociale.

C’est pourquoi, face à l’irresponsabilité et l’entêtement du gouvernement, La CGT dépose pour l’ensemble des personnels ce préavis de grève pour les journées de grève et de manifestation du 5 novembre 2026 au 30 novembre 2026 inclus de 0 h à 24 h, afin de permettre à l’ensemble des personnels de porter les revendications suivantes :

Au plan national :

- Un plan d’investissement et de financement de la Fonction publique en lieu et place du projet de baisse des budgets des collectivités de 5,6 milliards d’euros ;
- Le dégel et l’augmentation du point d’indice à 6,50€ immédiatement, l’effectivité de l’égalité salariale et la revalorisation des filières à prédominance féminine ;
- Un plan de recrutement et de titularisation permettant de répondre aux enjeux de lutte contre la précarité, la surcharge de travail et de répondre aux besoins de la population ;
- L’abrogation immédiate de la loi de transformation de la Fonction Publique ;
- L’arrêt immédiat de toute répression et tous actes de violence, le respect des droits et libertés fondamentales, notamment du droit de grève et de manifester ;
- L’ouverture de négociations sur les revendications de la jeunesse avec des budgets dédiés (suppression de Parcoursup, embauches de personnel, plan d’investissement bâtimentaire).

Au plan local :

- Une ouverture de négociations en urgence sur le RIFSEEP (aucune modification du RIFSEEP pour la grande majorité des agents depuis 2018) et autres dimensions liées au pouvoir d’achat (Participation à la protection sociale complémentaire, aux déplacements, aux repas, aux carburant, aides d’urgence…) ;
- L’élaboration d’un véritable plan de priorisation de la santé au travail (budget et calendrier) en lien avec l’usure professionnelle, les suppressions de postes (avec impact RPS), les postes non occupés ou non remplacés et perte de sens au travail généralisée. Dans l’attente de ce plan, mise en place d’un moratoire sur la suppression des 49 postes restant à supprimer d’ici 2027 pour satisfaire la commande de la Présidente ;
- Un plan climat agents (forte chaleur, grand froid, tempête, …) pour tous les bâtiments régionaux et les conditions de travail des agents (horaires aménagés, locaux de pause rafraichis, espace de travail avec confort thermique, …) ;

A chaque réunion du dialogue social, la CGT alerte sur la baisse constante du pouvoir d’achat, la perte d’attractivité, le départ en masse des agents, la dégradation des conditions de travail, l’absence de reconnaissance pour un grand nombre d’agents…

Madame la Présidente, il y a plus qu’URGENCE ! Il est temps d’agir pour l'ensemble des agents de la Région et d’arrêter de faire croire que l’on prend leurs difficultés en compte.

Nous appelons l’ensemble des agent.es publics et salarié·es à continuer d’exprimer leurs revendications légitimes par toutes les formes d’actions nécessaires et à participer aux actions et aux mobilisations qui seront organisées lors de la journée du 5 novembre 2026 et toutes les journée suivantes.

Nous vous prions d’accepter, Madame la Présidente, notre considération.

Pour le syndicat CGT Région Pays de la Loire
Le secrétaire général

Frédéric BRIZOT